



Résolution 1273 (2002)¹

Communication scientifique

Assemblée parlementaire

1. De nombreux thèmes scientifiques se trouvent, de plus en plus souvent, au centre de l'attention publique et politique. Les décideurs politiques sont amenés à prendre des décisions qui ont des implications très importantes dans la vie quotidienne des citoyens et qui sont basées sur une approche scientifique. Le citoyen se pose des questions et en pose aussi à l'homme politique qui le représente. Il faut que l'homme politique, qui est à l'interface entre le public et le monde scientifique, comprenne la science pour pouvoir prendre des décisions aussi éclairées que possible et pour qu'il puisse ensuite expliquer ses choix aux citoyens.
2. La communication scientifique est devenue un outil stratégique de première importance, car elle permet d'informer l'opinion publique et les décideurs politiques des développements concernant des sujets sensibles comme l'énergie nucléaire, la pollution, la bioéthique et les manipulations génétiques, les nouvelles technologies d'information et de communication, et la conquête spatiale. Cependant, elle peut être détournée de son objectif, soit pour la promotion d'un laboratoire, soit pour la recherche de financement.
3. L'Assemblée parlementaire s'est déjà penchée, dans sa [Résolution 1083 \(1996\)](#), sur le sujet de l'évaluation parlementaire des choix scientifiques et technologiques.
4. Une information inadéquate, incorrecte ou incomplète du grand public peut avoir des conséquences négatives sur le processus de prise de décisions politiques dans un domaine scientifique. En effet, un courant d'opinion créé (à tort ou à raison) sur un sujet spécifique influencera les décideurs politiques, qui sont obligés de tenir compte de tels courants d'opinion sous peine de sanction électorale. Les journalistes ont le droit de mettre en cause l'information fournie par les scientifiques ou les entreprises et de mener une enquête indépendante.
5. Les citoyens ont également droit à une information complète et correcte. C'est pourquoi ils doivent être informés en permanence des développements scientifiques et technologiques. Cela permet d'assurer une prise de position raisonnable sur toute activité de recherche et de développement.
6. Bien que les conférences, les expositions et d'autres manifestations organisées directement ou indirectement par la communauté scientifique ont un rôle à jouer, la majorité écrasante des informations scientifiques qui arrivent au grand public passe par les médias.
7. Généralement, les journalistes scientifiques ont à la base une solide formation scientifique ou technique. Ce n'est pas le cas des journalistes non spécialisés, qui traitent parfois de questions scientifiques. Toute inexactitude ou mauvaise interprétation de l'information (résultant de l'incapacité du journaliste à expliquer le sujet ou tout simplement de la recherche du sensationnel) a toutes les chances d'induire le grand public en erreur, en l'exaltant ou en l'inquiétant inutilement.
8. Il existe encore une méconnaissance réciproque de la communauté scientifique et du monde des médias. Certains scientifiques ont tendance à se servir des journalistes comme de simples intermédiaires pour faire connaître leurs travaux, tandis que certains journalistes reprochent aux scientifiques de ne pas communiquer dans un langage compréhensible par tous.

1. Discussion par l'Assemblée le 25 janvier 2002 (8e séance) (voir [Doc. 9300](#)[Doc. 9300](#), rapport de la commission de la culture, de la science et de l'éducation, rapporteur: M. Birraux). Texte adopté par l'Assemblée le 25 janvier 2002 (8e séance).



9. L'Assemblée invite les gouvernements des Etats membres, les scientifiques et les médias à favoriser le développement des moyens appropriés de communication de l'information scientifique, tant au niveau national qu'au niveau européen, afin de garantir l'ouverture, la transparence et l'équilibre, notamment:
- a. en incitant les universités et les sociétés savantes à développer la formation des scientifiques à la communication, en suivant l'exemple du Royaume-Uni, où la British Psychological Society et le Committee on the Public Understanding of Science sont très actifs dans ce sens;
 - b. en stimulant le développement et même l'institutionnalisation de contacts réguliers entre les journalistes scientifiques et les milieux scientifiques, afin que chaque communauté soit mieux connue par l'autre;
 - c. en encourageant la formation des journalistes à la communication scientifique, notamment par la création, dans toutes les écoles de journalisme, de sections dédiées à la formation des journalistes scientifiques;
 - d. en soutenant la création et l'activité des associations nationales de journalistes scientifiques et leur implication dans l'activité de l'Union européenne des associations de journalistes scientifiques;
 - e. en apportant un soutien public à la presse scientifique spécialisée et en encourageant le regroupement de publications pour en élever la qualité et en élargir l'audience, autant que la renommée;
 - f. en développant une plate-forme technique pérenne sur l'Internet, selon le modèle de l'initiative américaine Public Library of Science, pour accueillir archives scientifiques et forums d'échange sur différents sujets de recherche;
 - g. en incitant à l'organisation en commun – par des représentants de la communauté scientifique et des médias – de manifestations susceptibles d'attirer l'intérêt du grand public sur certaines branches de la science, notamment des actions du type laboratoires portes ouvertes, semaine de la science et des soirées thématiques à la télévision.